

- PROCES VERBAL -

EPREUVE THEORIQUE DU CERTIFICAT DE CAPACITE POUR EFFECTUER DES PRELEVEMENTS SANGUINS EN VUE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE

Arrêté Ministériel fixant les conditions de délivrance du certificat de capacité pour effectuer les prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale en date du 12 juillet 2006 consolidé au 27 août 2012.

L'examen théorique pour effectuer des prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale, a eu lieu le mardi 21 janvier 2025 de 13h45 à 14h45, à :

**IUT DE LAVAL
52 rue des Docteurs Calmette et Guérin
53000 LAVAL**

12 candidats sur 12 inscrits se sont présentés.

L'épreuve a donné les résultats suivants :

NOM	Prénom	ADMIS / NON ADMIS
ANDRES	Erwan	NON ADMIS
BRAULT	Eva	ADMISE
CASTOR	Louison	ADMISE
CHEVALIER	Norah	NON ADMISE
COULON	Kadeline	ADMISE
GIRAUD	Arwen	ADMISE
GOUPIL	Alizée	ADMISE
GUILLOU	Sloane	NON ADMISE
HOUMADI	Chaima	ADMISE
LOUET	Noémie	ADMISE
ROBINET	Marine	ADMISE
RONDEL	Mathilde	ADMISE

9 candidats sont déclarés reçus, ayant totalisé une note égale ou supérieure à 12/20.

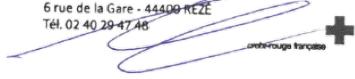
Aucun candidat n'a été notifié pour fraude à l'examen.

Fait à NANTES, 31 janvier 2025

Le directeur du CRFP Pays de la Loire

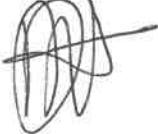
Arnaud TESSIER

Croix-Rouge Compétence Bretagne - Pays de la Loire
Centre Régional de Formation Professionnelle
6 rue de la Gare - 44400 REZÉ
Tél. 02 40 29 47 48



Membre du Jury

Séverine DESCAMPS



Membre du Jury

Marjorie GUILLOU



Membre surveillant

Natacha PICHERIE

